

du comité, M. le Professeur Chevalier François de Angelis, accompagné de plusieurs autres membres du comité. Le Saint Père a accepté cet hommage avec une vive satisfaction. Puis il a exprimé en termes touchants sa dévotion à saint Louis et sa confiance en son intercession, lui rendant grâces non seulement d'avoir veillé sur sa naissance, mais encore de lui avoir donné une si longue et si verte vieillesse. La bénédiction apostolique a été accordée à tous les membres du comité, à leurs familles et à tous ceux qui ont contribué à la splendeur des fêtes de saint Louis d'Anjou. Soyons reconnaissants, nous aussi, à l'angélique Saint de nous avoir donné un Pontife si glorieux, qui a tant contribué à la prospérité du Tiers-Ordre de saint François et au bien de l'Eglise Universelle. *(Echos de S. François.)*

Saint Fidèle. — Les P. Capucins de la province de Suisse viennent d'acquérir le lieu du martyre de saint Fidèle de Sigma-ringén, qui jusqu'ici était la propriété des hérétiques. Au milieu du champ se voit une fontaine qui commença à couler au moment même du martyre.

Manille. La ville de Manille, dans les Philippines, a pour patron saint François d'Assise, spécialement vénéré sous le titre de saint François des Larmes. Ce nom lui vient d'un miracle accompli autrefois qui eut aussitôt un grand retentissement. La statue du Saint, qui était dans la maison d'un indigène, à Dilao, près la Capitale, aurait été vue, tandis que la ville était en danger, le visage animé, tout rempli de tristesse avec de véritables larmes qui coulaient de ses yeux en si grande quantité que plusieurs linges en furent mouillés. Le phénomène dura trois heures. Les habitants de Manille proclamèrent dès lors saint François patron de leur cité et transportèrent l'image miraculeuse à l'église des Pères Franciscains où elle est encore conservée. *(Echos de S. François.)*

Pauvres Clarisses. — Un nouveau monastère de Clarisses vient d'être fondé à Evansville, Ind., Etats-Unis. C'est le troisième monastère des filles de sainte Claire chez nos voisins. La première de ces fondations date de 1875. Deux religieuses du monastère de San Lorenzo in Panisperna, à Rome, sœurs à la fois par le sang et par la religion, partirent pour les Etats le 12 août, fête de sainte Claire, par l'ordre du Rme Père Général de l'Observance, et de Sa S. Pie IX. Le S. Père les avait reçues en audience privée, les avait bénies et les envoyait comme de